



La Remuée, le 30 Novembre 2016 ;

A l'attention de M. Guy DUSSEAUX
Président de la ligue de Normandie de Tennis de Table

Objet : Courrier de M. Jacques CANUET & réponse des responsables de la zone 6

Monsieur le président,

Concernant le point évoqué par M.CANUET sur la participation des féminines au championnat Masculin et championnat féminin sur la même journée en Pré Nationale (d'ailleurs on se demande bien pourquoi seulement sur cette division ? les règlements fédéraux ne font pas de différence) .

Lors des discussions dans le cadre du comité de pilotage " sportif " Ce point ayant fait débat, sans consensus ni décision finale, il me paraît opportun de préciser et de formaliser la position du CD76TT qui n'a jamais variée, dans l'optique de la fusion actée de la ligue Normandie au 1/01/2017..

La situation du Tennis de Table féminin haut Normand est très inquiétante tant du point de vue quantitatif que qualitatif, il n'y a qu'à regarder le niveau des équipes en PN, l'état de nos championnats féminin régionaux et de comité, des inscriptions en critérium, participations aux finales diverses et variées, etc. et là on comprends très vite qu'à situation exceptionnelle des mesures exceptionnelles doivent être appliquées : une réactivité, une inventivité dans le cadre d'une démarche innovante, dérogations à appliquer pour libéraliser les pratiques, une qualité dans les organisations et être volontariste bien loin des intérêts particuliers (s'il pouvait y en avoir).

Les actions, initiées par la FFTT pour la féminisation des instances et la pratique au féminin du tennis de table, vont dans le bon sens (pour autant la parité dans les instances n'est pas une garantie du même phénomène dans les licencié (e)s si l'on ne fait rien, cela ne se décrète pas). Pour les relais que sont la ligue Normande et les comités normands est dévolue la mise en application pratique. Pour nous, toute action ou décision permettant aux féminines de s'engager librement dans la durée avec un minimum de contrainte et dans un objectif de progression en nombre et en niveau doit être privilégiée (il sera bien temps de se féliciter de l'application aveugle d'un règlement sauf à constater qu'il n'y a plus personne à qui l'appliquer).

L'évolution de la pratique du Tennis de Table, au féminin, est un des objectifs du CD76TT, l'olympiade n'y suffira surement pas mais nous allons nous y atteler et nous ne pouvons laisser tous nos efforts passés et futurs hypothéqués par une décision qui ne tiendrait pas compte du terrain, de l'avis de tous nos clubs et surtout de toutes nos licenciées voir licenciés, dans l'intérêt du Tennis de table en général.

De plus cette décision est inapplicable pour le CD76TT, les formule de championnat sont très différentes entre le championnat masculin très cadré (poules constituées, dates, planification des rencontres, etc.....) et les championnats féminin (poules



constituées au gré des inscriptions libres, 3 rassemblements et une journée de titres par phase pour la compétition, un planning de journée désynchronisé du masculin, etc....)

En conséquence au vu de ce qui précède, à l'unanimité des membres du CD76TT qui ont répondu à ma demande d'avis (97 % des élus), le CD76TT demande que la dérogation en vigueur (les règlements fédéraux autorisent les dérogations pour les situations exceptionnelles) sur le territoire de la ligue de l'ex haute Normandie soit étendue à toute la ligue de Normandie et ce pour toute la durée de l'olympiade.

Si cela ne peut être tranché par les élus, afin que l'avis de nos mandants soit pris en compte et respecté, nous demandons dans une démarche de transparence et de démocratie que l'avis soit demandé à toutes les licenciées et peut être licenciés ? de la nouvelle ligue, (les élus et les responsables n'ont pas forcément un chèque en blanc pour l'olympiade surtout quand un consensus sur un sujet n'a pu être trouvé en amont).

De plus nous demandons que soit mise sur pied, très rapidement, une instance composée des responsables du Tennis de Table féminin de chaque comité, de la ligue et de représentants de la future ETR, à leur charge de proposer un plan de développement coordonné avec des actions très concrètes et facilement transposable dans toutes nos instances.

Sachez, monsieur le président, que vous trouverez, auprès du CD76TT toute l'attention et l'écoute à propos de ce dossier, qui pour nous, vous l'avez compris est une de nos priorités.

Recevez, monsieur le président, mes salutations sportives les plus distinguées

Patrick LEVÉE
Président du CD76TT